

# Compte-rendu du Conseil Municipal du 17 février 2014 à 20h30

Tous les membres du Conseil étaient présents sauf LANBLIN Chantal qui donne pouvoir à ENCELLE Michel.

M. ENCELLE est désigné à l'unanimité secrétaire de séance.

## ORDRE DU JOUR :

- Approbation du dernier conseil
  1. Compte Administratif et Affectation des résultats 2013 Commune
  2. Compte Administratif et Affectation des résultats 2013 Assainissement
  3. Compte Administratif et Affectation des résultats 2013 Eau
  4. Compte de Gestion 2013 Commune
  5. Compte de Gestion 2013 Assainissement
  6. Compte de Gestion 2013 Eau
- Questions diverses

### Approbation du compte rendu du conseil précédent.

Le compte rendu est accepté à l'unanimité.

### 1. Compte administratif et Affectation des résultats 2013 Commune (7.1 – Décisions Budgétaires)

Le Conseil Municipal, réuni sous la présidence de M. Fabrice BOYER, délibérant sur le compte administratif de l'exercice 2013, dressé par M. Bernard EIGELTHINGER, après s'être fait présenter le budget primitif, le budget supplémentaire et les décisions modificatives de l'exercice considéré,

(1) Lui donne acte de la présentation faite du compte administratif, lequel peut se résumer ainsi :

LIBELLÉ	FONCTIONNEMENT	
	DÉPENSES OU DÉFICIT	RECETTES OU EXCÉDENT
Résultats reportés	/	<b>294 932,56</b>
Opérations de l'exercice	<b>288 293,60</b>	<b>299 076,54</b>
Totaux	<b>288 293,60</b>	<b>594 009,10</b>
Résultat de clôture	/	<b>305 715,50</b>

LIBELLÉ	INVESTISSEMENT	
	DÉPENSES OU DÉFICIT	RECETTES OU EXCÉDENT
Résultats reportés	<b>6 334,49</b>	/
Opérations de l'exercice	<b>69 718,83</b>	<b>128 299,58</b>
Totaux	<b>76 053,32</b>	<b>128 299,58</b>
Résultat de clôture	/	<b>52 246,26</b>

LIBELLÉ	ENSEMBLE	
	DÉPENSES OU DÉFICIT	RECETTES OU EXCÉDENT
Résultats reportés	<b>6 334,49</b>	<b>294 932,56</b>
Opérations de l'exercice	<b>358 012,43</b>	<b>427 376,12</b>
Totaux	<b>364 346,92</b>	<b>722 308,68</b>
Résultat de clôture	/	<b>357 961,76</b>

Besoin de financement : /  
 Excédent de financement : **52 246,26**  
 Restes à réaliser dépenses investissement : /  
 Restes à réaliser recettes investissement : /  
 Besoin de financement RAR : /  
 Excédent de financement des restes à réaliser : /  
 Besoin total de financement : /  
 Excédent total de financement : **52 246,26**

- (2) Considérant l'excédent de fonctionnement, décide d'affecter la somme de :
- **0 €** au compte 1068 (Investissement) : excédent de fonctionnement capitalisé ;
  - **305 715,50 €** au compte 002 (Fonctionnement) : excédent de fonctionnement reporté ;
- (3) Considérant l'excédent d'investissement, décide d'affecter la somme de **52 246,26 €** au compte 001 (Investissement) : excédent d'investissement reporté
- (4) Constate les identités de valeur avec les indications du compte de gestion relatives au report à nouveau, au résultat d'exploitation de l'exercice et au fonds de roulement du bilan d'entrée et de sortie, aux débits et aux crédits portés à titre budgétaire aux différents compte ;
- (5) Reconnaît la sincérité des restes à réaliser ;
- (6) Arrête les résultats définitifs tels que résumés ci-dessus.

**Après retrait de M. le Maire, le conseil municipal approuve, à l'unanimité, le compte administratif ainsi que l'affectation des résultats 2013.**

## **2. Compte Administratif et Affectation des résultats 2013 Assainissement** **(7.1 – Décisions Budgétaires)**

Le Conseil Municipal, réuni sous la présidence de M. Fabrice BOYER, délibérant sur le compte administratif de l'exercice 2013, dressé par M. Bernard EIGELTHINGER, après s'être fait présenter le budget primitif, le budget supplémentaire et les décisions modificatives de l'exercice considéré,

- (1) Lui donne acte de la présentation faite du compte administratif, lequel peut se résumer ainsi :

LIBELLÉ	FONCTIONNEMENT	
	DÉPENSES OU DÉFICIT	RECETTES OU EXCÉDENT
Résultats reportés	/	<b>100 806,10</b>
Opérations de l'exercice	<b>54 445,61</b>	<b>55 960,86</b>
Totaux	<b>54 445,61</b>	<b>156 766,96</b>
Résultat de clôture	/	<b>102 321,35</b>

LIBELLÉ	INVESTISSEMENT	
	DÉPENSES OU DÉFICIT	RECETTES OU EXCÉDENT
Résultats reportés	/	<b>21 555,93</b>
Opérations de l'exercice	<b>282 858,19</b>	<b>347 771,56</b>
Totaux	<b>282 858,19</b>	<b>369 327,49</b>
Résultat de clôture	/	<b>86 469,30</b>

LIBELLÉ	ENSEMBLE	
	DÉPENSES OU DÉFICIT	RECETTES OU EXCÉDENT
Résultats reportés	/	<b>122 362,03</b>
Opérations de l'exercice	<b>337 303,80</b>	<b>403 732,42</b>
Totaux	<b>337 303,80</b>	<b>526 094,45</b>
Résultat de clôture	/	<b>188 790,65</b>

Besoin de financement : /

Excédent de financement : **86 469,30**

Restes à réaliser dépenses investissement : /

Restes à réaliser recettes investissement : /

Besoin de financement RAR : /

Excédent de financement des restes à réaliser : /

Besoin total de financement : /

Excédent total de financement : **86 469,30**

- (1) Considérant l'excédent de fonctionnement, décide d'affecter la somme de :
  - a. **0 €** au compte 1068 (Investissement) : excédent de fonctionnement capitalisé ;
  - b. **102 321,35 €** au compte 002 (Fonctionnement) : excédent de fonctionnement reporté ;
- (2) Considérant l'excédent d'investissement, décide d'affecter la somme de **86 469,30 €** au compte 001 (Investissement) : excédent d'investissement reporté
- (3) Constate les identités de valeur avec les indications du compte de gestion relatives au report à nouveau, au résultat d'exploitation de l'exercice et au fonds de roulement du bilan d'entrée et de sortie, aux débits et aux crédits portés à titre budgétaire aux différents compte ;
- (4) Reconnaît la sincérité des restes à réaliser ;
- (5) Arrête les résultats définitifs tels que résumés ci-dessus.

**Après retrait de M. le Maire, le conseil municipal approuve, à l'unanimité, le compte administratif ainsi que l'affectation des résultats 2013.**

### **3. Compte Administratif et Affectation des résultats 2013 Eau (7.1 – Décisions Budgétaires)**

Le Conseil Municipal, réuni sous la présidence de M. Fabrice BOYER, délibérant sur le compte administratif de l'exercice 2013, dressé par M. Bernard EIGELTHINGER, après s'être fait présenter le budget primitif, le budget supplémentaire et les décisions modificatives de l'exercice considéré,

- (1) Lui donne acte de la présentation faite du compte administratif, lequel peut se résumer ainsi :

LIBELLÉ	FONCTIONNEMENT	
	DÉPENSES OU DÉFICIT	RECETTES OU EXCÉDENT
Résultats reportés	/	<b>24 413,42</b>
Opérations de l'exercice	<b>18 494,37</b>	<b>6 586,49</b>
Totaux	<b>18 494,37</b>	<b>30 999,91</b>
Résultat de clôture	/	<b>12 505,54</b>

LIBELLÉ	INVESTISSEMENT	
	DÉPENSES OU DÉFICIT	RECETTES OU EXCÉDENT
Résultats reportés	<b>290,43</b>	/
Opérations de l'exercice	<b>6 376,10</b>	<b>3 755,25</b>
Totaux	<b>6 666,53</b>	<b>3 755,25</b>
Résultat de clôture	/	<b>- 2 911,28</b>

LIBELLÉ	ENSEMBLE	
	DÉPENSES OU DÉFICIT	RECETTES OU EXCÉDENT
Résultats reportés	/	<b>24 413,42</b>
Opérations de l'exercice	<b>24 870,47</b>	<b>10 341,74</b>
Totaux	<b>24 870,47</b>	<b>34 755,16</b>
Résultat de clôture	/	<b>9 884,69</b>

Besoin de financement : **2 911,28**

Excédent de financement : /

Restes à réaliser dépenses investissement : /

Restes à réaliser recettes investissement : /

Besoin de financement RAR : /

Excédent de financement des restes à réaliser : /

Besoin total de financement : **2 911,28**

Excédent total de financement : /

- (2) Considérant l'excédent de fonctionnement, décide d'affecter la somme de :
  - **2 911,28 €** au compte 1068 (Investissement) : excédent de fonctionnement capitalisé ;
  - **9 594,26 €** au compte 002 (Fonctionnement) : excédent de fonctionnement reporté ;
- (3) Considérant l'excédent d'investissement, décide d'affecter la somme de **0 €** au compte 001 (Investissement) : excédent d'investissement reporté
- (4) Constate les identités de valeur avec les indications du compte de gestion relatives au report à nouveau, au résultat d'exploitation de l'exercice et au fonds de roulement du bilan d'entrée et de sortie, aux débits et aux crédits portés à titre budgétaire aux différents compte ;
- (5) Reconnaît la sincérité des restes à réaliser ;
- (6) Arrête les résultats définitifs tels que résumés ci-dessus.

**Après retrait de M. le Maire, le conseil municipal approuve, à l'unanimité, le compte administratif ainsi que l'affectation des résultats 2013.**

#### **4. Compte de Gestion 2013 Commune (7.1 – Décisions Budgétaires)**

Après s'être fait présenter les budgets primitif et supplémentaire de l'exercice **2013** et les décisions modificatives qui s'y rattachent, les titres définitifs des créances à recouvrer, le détail des dépenses effectuées et celui des mandats délivrés, les bordereaux de titres de recettes, les bordereaux de mandats, le compte de gestion dressé par le receveur accompagné des états de développement des comptes de tiers, ainsi que l'état de l'actif, l'état du passif, l'état des restes à recouvrer et l'état des restes à payer ;

Après avoir entendu et approuvé le compte administratif de l'exercice **2013** ;

Après s'être assuré que le receveur a repris dans ses écritures le montant de chacun des soldes figurant au bilan de l'exercice **2012**, celui de tous les titres de recettes émis et celui de tous les mandats de paiement ordonnancés et qu'il a procédé à toutes les opérations d'ordre qu'il lui a été prescrit de passer dans ses écritures ;

- statuant sur l'ensemble des opérations effectuées **du 1<sup>er</sup> janvier 2013 au 31 décembre 2013**, y compris celles relatives à la journée complémentaire ;
- statuant sur l'exécution du budget de l'exercice **2012** en ce qui concerne les différentes sections budgétaires et budgets annexes ;
- statuant sur la comptabilité des valeurs inactives ;

- déclare que le compte de gestion dressé, pour l'exercice **2013**, par le receveur, visé et certifié conforme par l'ordonnateur, n'appelle ni observation ni réserve de sa part ;

#### **5. Compte de Gestion 2013 Assainissement (7.1 – Décisions Budgétaires)**

Après s'être fait présenter les budgets primitif et supplémentaire de l'exercice **2013** et les décisions modificatives qui s'y rattachent, les titres définitifs des créances à recouvrer, le détail des dépenses effectuées et celui des mandats délivrés, les bordereaux de titres de recettes, les bordereaux de mandats, le compte de gestion dressé par le receveur accompagné des états de développement des comptes de tiers, ainsi que l'état de l'actif, l'état du passif, l'état des restes à recouvrer et l'état des restes à payer ;

Après avoir entendu et approuvé le compte administratif de l'exercice **2013** ;

Après s'être assuré que le receveur a repris dans ses écritures le montant de chacun des soldes figurant au bilan de l'exercice **2012**, celui de tous les titres de recettes émis et celui de tous les mandats de paiement ordonnancés et qu'il a procédé à toutes les opérations d'ordre qu'il lui a été prescrit de passer dans ses écritures ;

- statuant sur l'ensemble des opérations effectuées **du 1<sup>er</sup> janvier 2013 au 31 décembre 2013**, y compris celles relatives à la journée complémentaire ;
- statuant sur l'exécution du budget de l'exercice **2012** en ce qui concerne les différentes sections budgétaires et budgets annexes ;
- statuant sur la comptabilité des valeurs inactives ;

- déclare que le compte de gestion dressé, pour l'exercice **2013**, par le receveur, visé et certifié conforme par l'ordonnateur, n'appelle ni observation ni réserve de sa part ;

#### **6. Compte de Gestion 2013 Eau (7.1 – Décisions Budgétaires)**

Après s'être fait présenter les budgets primitif et supplémentaire de l'exercice **2013** et les décisions modificatives qui s'y rattachent, les titres définitifs des créances à recouvrer, le détail des dépenses effectuées et celui des mandats délivrés, les bordereaux de titres de recettes, les bordereaux de mandats, le compte de gestion dressé par le receveur accompagné des états de développement des comptes de tiers, ainsi que l'état de l'actif, l'état du passif, l'état des restes à recouvrer et l'état des restes à payer ;

Après avoir entendu et approuvé le compte administratif de l'exercice **2013** ;

Après s'être assuré que le receveur a repris dans ses écritures le montant de chacun des soldes figurant au bilan de l'exercice **2012**, celui de tous les titres de recettes émis et celui de tous les mandats de paiement ordonnancés et qu'il a procédé à toutes les opérations d'ordre qu'il lui a été prescrit de passer dans ses écritures ;

- statuant sur l'ensemble des opérations effectuées **du 1<sup>er</sup> janvier 2013 au 31 décembre 2013**, y compris celles relatives à la journée complémentaire ;
- statuant sur l'exécution du budget de l'exercice **2012** en ce qui concerne les différentes sections budgétaires et budgets annexes ;
- statuant sur la comptabilité des valeurs inactives ;

- déclare que le compte de gestion dressé, pour l'exercice **2013**, par le receveur, visé et certifié conforme par l'ordonnateur, n'appelle ni observation ni réserve de sa part ;

### **Questions diverses**

NEANT

L'ordre du jour étant épuisé, la séance est levée à 21h40